

Nombre de membres :
- du conseil municipal : 23
- en exercice : 23
- présents : 15
- pouvoirs : 2
- absents : 6
- prenant part à la délibération : 17

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 05 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 octobre à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, maire.

Date de la convocation : 29 novembre 2022 - **Date de l'affichage :** 07 décembre 2022

Membres Présents :

APARICIO Cloé, ASTROLOGI Tenessy, CONGE Pascal, COULET Brigitte, DEVOT Sylvie, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Éric, GRISOUL Philippe, LONVIS Dominique, LUNARDI Karine, MARTIN Jean-Maurice, RAYNAUD Fabrice, RUY-BERGEON Anaïs, SABATIER Christophe, VOISIN Nicolas

Membre ayant donné un pouvoir :

CARO Gérard à LUNARDI Karine, LE BONNIEC Maria à ESTEBAN Jean-Jacques.

Membres absents :

GROS Vincent MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, PIEYRE Laurence, URSCH Jacky. VERGNET Anne,

M. Philippe GRISOUL est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2022_48 : Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 10 octobre 2022

Rapporteur : Jean-Jacques ESTEBAN

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions qui ont été prises, depuis la réunion du Conseil Municipal du 10 octobre 2022, dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée à Monsieur le Maire, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Numéro	Date	Objet	Fournisseurs ou bénéficiaires	Montant	Durée
2022_19	24/10/2022	Convention de partenariat – Visite contée Richarme	Pascale ROUQUETTE	250.00€ TTC	05 novembre 2022
2022_20	27/10/2022	Plan de financement Travaux espace Castan – Demande de subventions	Conseil départemental de l'Hérault	Travaux : 20 694.40€ Subvention demandée : 12 114.53€	
2022_21	28/10/2022	Travaux de curage et déshydratation sur géotubes des boues du lagunage de Vérargues – Avenant n°1 (travaux	SAS ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION (Lunel)	6500€ HT soit 7800 TTC	

		supplémentaires à la demande de la DDTM34)			
2022_22	28/10/2022	Signature d'un contrat de cession	PEBRIN' Théâtre des Origines	800€	Balade contée de Martror le vendredi 28 octobre 2022
2022_23	08/11/2022	Signature d'un contrat de cession – Spectacle « Pierre-Marie »	SARL SAVEPROD	650€ TTC	Repas des aînés – 19 novembre 2022

Le conseil municipal prend acte

M. le Maire
Jean-Jacques ESTEBAN

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

